



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES**



**26 janvier 2012**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle dûment convoquée par la secrétaire-trésorière et tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le vingt-six janvier deux-mille-douze (26 janvier 2012) à neuf heures (9 h 00) à laquelle étaient présents et formant quorum :

Sont présents :                    MME    La conseillère Nadia Masse  
    MM.    Le conseiller Claude Nantel  
    Le conseiller Michel Lefebvre  
    Le conseiller Robert Bergeron

Sont absents:                        MM.    Le conseiller Claude Labonté  
    Le conseiller Patrice Charrette

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 23 janvier 2012.

### **3. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 9 h 00.

### **4. RÉS. 023.01.2012                    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse  
APPUYÉE par le conseiller Claude Nantel  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour suivant:

#### **ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE 26 JANVIER 2012 À 9 H 00**

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Administration et finances**
  - 5.1 Taxes impayées – Blueberry Lake – Vente par shérif;
- 6. Période de questions et réponses**
- 7. Levée de la séance**

Adoptée



5.1

**RÉS. 024.01.2012 TAXES IMPAYÉES – BLUEBERRY LAKE – VENTE PAR SHÉRIF**

CONSIDÉRANT les taxes impayées sur les immeubles appartenant à Blueberry Lake Villegiatures Inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité à un jugement de vente en justice pour lesdits immeubles;

CONSIDÉRANT QUE le syndic de faillite au dossier n'a pas réussi à vendre lesdits immeubles;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron  
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De mandater Godard, Bélisle, St-Jean et Ass. à procéder aux diverses démarches de vente en justice des immeubles appartenant à Blueberry Lake Villegiatures Inc (Matricules : 0128-66-2959, 0128-69-4841, 0129-32-9900, 0129-47-8827, 0129-51-9750, 0129-61-2070, 0129-74-1716, 0128-34-6757, 0128-44-2136, 0128-46-6406, 0128-54-3540, 0128-64-4998 et 0129-77-9101);

D'autoriser le versement de la somme de 1 500 \$ au shérif pour la réalisation de cette vente;

Que le conseil nomme Mme Marie-France Turpin, directrice générale adjointe, et M. Marc Blaquière, directeur du Service d'urbanisme, à titre de représentant (s) de la Municipalité afin d'être enchérisseur lors de la vente par shérif.

Adoptée

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES**

**7. RÉS. 025.01.2012 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Nadia Masse  
APPUYÉE par le conseiller Michel Lefebvre  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 9 h 12.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Gilbert Brassard  
Maire

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Claire Coulombe  
Secrétaire-trésorière et  
Directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
(signature)  
Gilbert Brassard  
Maire